

BORDEAUX
TALENCE
GRADIGNAN
VILLENAVE-D'ORNON



Bordeaux, le 9 octobre 2025

DEMARRAGE CHANTIER BUS EXPRESS – LIGNE I

Première étape : déplacement des réseaux

Dans le cadre du projet de construction de la ligne de **Bus Express Pellegrin - Thouars – Malartic (Ligne I)**, des travaux de déplacement des réseaux vont démarrer à proximité du stade nautique Henri Deschamps au niveau de l'Allée des petits rois et de la Rue George Carpentier (voir plan au dos).

Ces travaux débuteront à partir du lundi 20 octobre 2025, pour une durée de 2 semaines environ.

Ces travaux des concessionnaires consistent à libérer les zones destinées au bus et à dévier les réseaux : eau, assainissement, gaz, électricité, téléphone, internet, réseaux télécom, etc. qui ne peuvent pas rester sous la future ligne de bus express.

Des nuisances sonores pourront être occasionnées lors de ces interventions en journée. Les accès aux propriétés des riverains, aux entreprises, aux commerces et aux services de secours seront maintenus.

Les travaux d'aménagements urbains de voirie débuteront dans un second temps, au 2^e trimestre 2026. Il s'agira notamment, de travaux d'aménagements de chaussée et trottoir, de la construction des stations, de la réalisation des espaces verts, etc. Des lettres d'information vous seront adressées à cette occasion de façon régulière.

La mise en service de la ligne I de Bus Express est prévue pour début 2028.

Planning du chantier



L'équipe projet est à votre écoute.

Pour toute question liée au déroulement de ces travaux, vous pouvez contacter votre médiateur de chantier : **06 69 43 57 35 - mediation.chantier.bex-i@bordeaux-metropole.fr**







Travaux concessionnaires A proximité du stade nautique à partir du 20/10/25



MODIFICATION RÉSEAU TBM

Pour les modifications sur le réseau Bus en lien avec les travaux, vous pouvez contacter TBM: au 05 57 57 88 88 ou sur infotbm.com

COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS

Les lieux de collectes peuvent être modifiés en fonction des phases de travaux. Le Service de la collecte de Bordeaux Métropole vous en informera. Pour toute question à ce sujet, contactez le 0 800 22 21 20 (appel gratuit).

EN CAS DE COUPURES D'ÉNERGIE

Vous constatez une coupure imprévue (gaz, eau, électricité, opérateur téléphone ou Internet...), prévenez tout de suite votre fournisseur d'énergie ou réseau télécom. Son numéro se trouve sur votre facture. Informez ensuite la médiation de chantier.

ASTREINTE CHANTIER

En cas d'urgence liée à la sécurité sur la voie publique, pendant la nuit et le weekend, vous pouvez contacter Bordeaux Métropole au 05 56 99 84 84

COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE

Pour les commerçants et professionnels, vous pouvez contacter le service au 05 56 99 89 18 ou par mail cia@bordeaux-métropole.fr





